

FLASH TRIMESTRIEL



Lavoir de FOMBANNE

BUDOS

N° 4

Janvier - Février - Mars
2009

É
D
I
T
O

Ce début d'année fut nourri en événements :

Après des pluies diluviennes, le jeudi 22 janvier à 7h30, un coup de téléphone de Maïté DUPOUY m'informait qu'une rivière d'eau entraînait dans sa maison, la route de Sauternes était presque coupée. Il y avait urgence, aussi je remercie Jérôme BÉDOURET pour son intervention immédiate afin de remettre cette eau dans son lit d'origine.

Le 24 au matin, la tempête prévue avait fait son travail dévastateur. Devant l'ampleur des dégâts, dès 7h30, je lançais un appel auprès des élus pour réquisitionner du monde, une trentaine de personnes bénévoles, et certaines munies de tronçonneuses s'étaient mises à ma disposition. Plusieurs équipes étaient formées, m'informant de l'avancement des travaux heure par heure. À 12 h, toutes les routes étaient ouvertes à nouveau, tous les quartiers de BUDOS étaient désenclavés.

Le lundi 26, je demandais à Jérôme BÉDOURET de dégager toutes les voies communales pour entreposer le bois coupé au-delà des fossés, sur les parcelles des propriétaires concernés. Dans la même semaine, avec Messieurs MAURIN père et fils à la tronçonneuse, toutes les pistes forestières furent entièrement dégagées. Les frais engagés pour l'ouverture de ces pistes seront financés à hauteur de 80%, et peut-être à 100% par la DFCI Gironde.

Je remercie chaleureusement tous ces bénévoles qui ont pris des risques (chutes d'arbres) ainsi que les employés municipaux pour avoir répondu présents. Mes remerciements vont également aux propriétaires qui ont proposé et mis à disposition de la commune, un puissant groupe électrogène, un local et un fourgon pour assurer le transport des congélateurs et ainsi permettre leur remise sous tension.

À ce sujet, pour se faire connaître, plusieurs possibilités vous étaient offertes : me téléphoner (le transfert sur mon portable était activé), venir me voir (toutes les voies communales étaient dégagées) ou contacter un élu comme beaucoup l'ont fait.

En ce qui concerne le courant électrique, il fut rétabli dans le village en moins de quatre jours pour une grande partie de la population. Le mardi 27 janvier 95% des Budossais. Le mercredi, 5 maisons n'étaient toujours pas alimentées, et le samedi 31, après un énième forcing, toutes les maisons recevaient ce courant électrique tant attendu.

Le Maire Élie ZAUSA

Les épouvantails reviennent

Dans le cadre des fêtes du village nous donnons rendez-vous le 14 juin pour exposer et /ou admirer vos œuvres.

A vos crayons, ciseaux, marteaux ...

Bibliothèque Municipale : Grand choix de livres et le prêt est gratuit.

Les permanences ont lieu les : samedis de 10h à 12h.-
Lundis de 17 h à 18 h - Elle est fermée pendant les vacances scolaires.

Deux vendredis par mois, une découverte de la bibliothèque est proposée aux élèves de BUDOS, en collaboration avec les enseignantes.

Prochain atelier de lecture, Amélie NOTHOMB : « Le fait du Prince » mardi 19 mai à 18 heures à la salle LATAPY.

La Boule Budossaise : Organise le samedi 02 mai en nocturne 21 h, le 2ème concours de pétanque 2009.

État Civil

Nos peines :

- Monsieur HARRIBEY Robert, le 11 janvier 2009 à LANGON.
- Monsieur LABADESSE Jacques Hervé, le 16 février 2009 à BUDOS.

Le Conseil Municipal adresse de sincères condoléances aux familles si durement éprouvées.

Ils s'ouvrent à la vie :

- Mathieu TORRECILLAS, Mouyet, le 07 janvier 2009 à LANGON
- Manon Virginie DARTAILH, route de Paulin, le 13 février 2009 à LANGON.
- Lucas CATALON, route de Virecoupe, le 21 février 2009 à TALENCE.

La Municipalité adresse de vives félicitations aux heureux parents.

Recensement

Les agents recenseurs ont terminé le laborieux travail qui leur a été confié. Dans la majorité des foyers budossais, lors de leur passage, ces deux dames ont été impressionnées par l'accueil qui leur a été réservé.

Nous remercions tous les administrés pour avoir facilité la tâche de nos agents et pour avoir communiqué les renseignements nécessaires à ce recensement.

Élections Européennes

Les Élections Européennes se dérouleront dimanche 7 juin 2009, salle LATAPY.

Une très grosse tempête, nommée « Klaus », est venue troubler notre sommeil samedi 24 janvier à 4 heures du matin, une tempête certainement plus violente que celle de 1999. Comme de nombreuses autres communes en Aquitaine, BUDOS a été gravement sinistrée par un vent d'une rare violence, la chute d'une multitude d'arbres, occasionnant de nombreux dégâts, des plaies qui seront longues à cicatriser pour nos forêts.

En cette période sensible, dans la grande majorité des quartiers, la solidarité entre voisins a bien fonctionné, les plus jeunes venant en aide à leurs aînés. Mais il y a aussi, dans ces cas là, des esprits chagrins à la critique facile pour dénigrer l'action de tel ou tel organisme ou personne, ce n'était plus la météo qui était montrée du doigt cette fois ! Il est vrai que si la critique est trop souvent facile, l'art est beaucoup plus difficile ...

La tempête était toujours classée en **catégorie rouge**, avant 8 heures du matin, les mesures d'urgences étaient prises par le Maire, réquisition des employés municipaux, aidés par une poignée de bénévoles, rejoints vers 8 h 15 par des élus du conseil municipal. Équipés de tronçonneuses, un long et pénible travail commençait pour dégager les nombreux arbres qui obstruaient **toutes les routes** du village. Dans les différents quartiers de BUDOS, nombreux sont ceux qui les ont vu à l'œuvre et enfin lundi matin le dernier accès était ouvert à la circulation et le village était entièrement désenclavé.

Dimanche et lundi, d'autres élus faisaient du porte à porte pour établir un contact avec la population, puis débütait la phase congélateurs et victuailles pour les personnes non équipées d'un groupe électrogène. Les enfants du maire avaient mis à disposition leur fourgon et le chai familial où un puissant groupe électrogène permettait le branchement de plusieurs de ces appareils. Des groupes plus mobiles allaient de maisons en maisons prêtés par leurs propriétaires. Finalement, si des personnes ont eu des dommages avec leurs produits congelés, la faute en revient à qui ? Les routes intérieures permettaient un déplacement sans difficulté, en se signalant une solution aurait très vite été trouvée comme se fut le cas pour de nombreuses personnes.

Durant cette période délicate, le Maire était aussi en contact avec les plus hautes personnalités de la gendarmerie, des administrations, de la sous préfecture et des organismes réparateurs, afin de faire pression et défendre les intérêts de la commune. Afin d'obtenir, dans un premier temps l'eau courante, puis, l'électricité et enfin le téléphone.

Pour conclure ce pavé : Notre Maire a toujours fait preuve de **responsabilité**, de **présence**, il s'est montré actif et efficace (de jour comme de nuit); certains élus ont fait de leur mieux pour soulager et renforcer son action. Je voudrais terminer par de sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont fait preuve d'un discernement exemplaire, venus de leur plein gré proposer leur aide durant tout le week-end, voir plus, mais aussi avoir une pensée particulière aux personnes victimes de dégâts matériels, celles et ceux qui ont enduré ce manque de confort par l'absence d'eau route de Paulin (moins d'une journée pour quelques maisons), d'électricité (4 jours 80%, et 7 jours pour les moins chanceux), de téléphone (18 jours pour certains quartiers).

Nous étions tous dans la même galère, au détriment de nos problèmes personnels, nous avons fait de notre mieux pour vous servir.

(Texte et photos G. GARÇON)



Murs côte du château et Mairie

Un mur, vieux de plusieurs siècles, est en train de reprendre sa forme d'antan.

Un autre, derrière la mairie, avec une surélévation en parpaings, guère plaisante à la vue, vient d'être restauré. Ce mur, l'accès handicapé à l'arrière de la Mairie, le parking et par la suite, l'aménagement de la place du bourg embelliront de fort belle manière l'entrée de notre village.



Vous aimez votre village !

Voulez-vous fleurir votre devant de porte ? Vous désirez être parmi les 3 premiers gagnants et qu'un prix vous soit remis en janvier 2010 lors du vœux du Maire ?

C'est simple, inscrivez-vous auprès de la secrétaire de Mairie avant le 15 avril. Nous commencerons cette année par le « Bourg », toute la place en commençant par la rue Saint Romain, puis en descendant la route du Ciron jusqu'au N° 6, de l'autre côté rue du 14 Juillet jusqu'au N° 12 et enfin toute la rue Bernard PASCAUD jusqu'au N° 1 le Grava.

Un jury constitué de Budossais passera chez vous (fin juillet début août) mais, en attendant, lisez le petit message distribué dans vos boîtes aux lettres. Trop peu d'inscrit = annulation du projet.

La Commission des fleurs

Le container à verre placé à proximité de la salle polyvalente va être déplacé pour être positionné sur le parking de l'école D 118.

Tous les containers positionnés sur la commune sont uniquement réservés à la collecte du verre.
Il est demandé aux usagers de ne pas déposer de débris ou de caissettes de transport à proximité de ces récepteurs.

Toutes nos félicitations à Monsieur **Bernard ROUDEAU** qui s'est vu décerner la médaille du travail « Gand Or ».

Depuis le 15 janvier 2009, l'appartement au dessus de l'épicerie est à nouveau occupé.

Pour le fuel domestique, la loi oblige les utilisateurs à stocker ce produit dans des cuves à double parois.

Attention il y aura des contrôles sur le périmètre de protection des sources.

La Mairie a fait plusieurs prospections et la fourchette des prix va du simple au double. La Mairie s'est mise aux normes et a obtenu un prix particulièrement compétitif. Toutes les personnes intéressées peuvent nous contacter pour obtenir l'adresse de notre fournisseur.

Après les remerciements officiels du Maire à une administrée, nous voulions dire, combien le Conseil Municipal avait été particulièrement sensible de ce don fait à la commune de BUDOS.

Cette participation est destinée à l'embellissement du village.

Vie paroissiale

Noms des personnes « Relais Paroissiaux » :

- Madame **BELIS** Monique à **BUDOS Tél. 05-56-62-40-31.**
- **Presbytère de LANGON Tél. 05-56-62-32-76.**

Le planning des messes est affiché en début de trimestre sur la porte de l'église.

Voir également site Internet
<http://eglisenlangonnais.free.fr>

Incinération de végétaux coupés

L'emploi du feu est interdit à partir du 15 mars. Aucune dérogation individuelle d'incinération de végétaux coupés après cette date ne sera accordée. (Article 9 règlement départemental de protection de la forêt contre les incendies).

Les lois de finances pour 2009 ont modifié plusieurs dispositions du code général des impôts relatives au montant du droit de timbre auquel sont soumises les demandes de passeports et dans certains cas, la Carte Nationale d'Identité.

Ces modifications, applicables depuis le 2 janvier 2009, sont les suivantes :

Passeports :

- 88 € pour les majeurs
- 44 € pour les mineurs de 15 ans et plus
- 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans

Carte Nationale d'Identité :

La délivrance de la C.N.I. ne remet pas en cause le principe de la gratuité mais le renouvellement de la carte d'identité, suite à une perte ou un vol, est soumise à un droit de timbre de vingt cinq euros (25 €). Cette somme est redevable lorsque la précédente carte n'est pas présentée au secrétariat de la mairie.

Toutefois une exception est accordée pour les personnes indigentes.

Invasion de frelons asiatiques :

L'invasion de notre département par le frelon asiatique «Vespa Velutina» ne vous a sans doute pas échappé suite à de nombreux articles parus dans la presse. C'est la raison pour laquelle nous souhaiterions pouvoir informer les habitants du village qu'il est possible de piéger les fondatrices (reines) afin de limiter la pression de cet hyménoptère. Un piège simple à réaliser à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont cette partie sera placée à l'envers pour faire entonnoir.

Au fond de cette bouteille on disposera :

- Une demi canette de bière brune ou un peu de vin blanc ou Picon ou un peu de sirop (cassis ...)
- Suspendre à un arbre de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 ou 2 mètres.

Du 15 février au 1er mai, allez piéger des fondatrices de frelons asiatiques. Passé cette période, vous risquez de piéger d'autres espèces non nuisibles.

Réunions Municipales :

Le Conseil Municipal ou les membres des commissions se sont réunis lors de différentes séances :

- 09 janvier 2009 : Séance du Conseil Municipal.
- 11 février 18h30, séance du Conseil Municipal.
- 03 mars 18h30, séance du Conseil Municipal.
- **Le registre des délibérations peut être consulté en Mairie.**

Vœux du Maire 2009

Samedi 10 janvier à 18 heures 30, de nombreux Budossais et Budossaises (entre 150 et 200 personnes) sont venus à la salle polyvalente pour écouter leur Maire.

C'est en présence de quelques personnalités extérieures au village et de tout le Conseil Municipal qu'Élie ZAUSA, fidèle à ses habitudes et à ses convictions fortes, commença son discours par des réponses à certaines remarques publiées dans le bulletin «Vivre à Budos» et aussi par des demandes irrecevables formulées en mairie.

Le fil de ses idées un moment perturbé par une page tournée involontairement, notre Maire très vite se reprenait et adressait les remerciements d'usages à toutes les personnes et les associations qui œuvrent pour le bon fonctionnement du village. Puis après les vœux 2009 adressés aux Budossais (présents et absents), il invitait ses amis à partager l'apéritif dînatoire offert sur ses deniers personnels.



Le Maire informe les propriétaires forestiers, riverains de chemins ruraux que les bois de coupe qui y poussent (pins, chênes ou acacias) sont la propriété de la commune. Il est fortement conseillé lors d'une vente de bois qui touche un chemin rural ou communal d'en informer le secrétariat afin d'éviter toutes contestations.

Suite à la tempête, les sylviculteurs, peuvent venir en Mairie retirer des imprimés pour déclaration de sinistre avant le 24 avril 2009.

Directeur de la Publication : ZAUSA Élie.

Commission bulletin : Marie José LEFÈVRE, Élisabeth COCQUELIN, Karine CARREYRE et Gilles GARÇON

Avant l'édition trimestrielle, il est possible de nous contacter pour la parution d'articles (lotos, fêtes, repas, concours de boules etc. ...), au 15 juin pour le prochain bulletin. Alors, n'hésitez pas ! À vos plumes !

Le site de BUDOS est régulièrement mis à jour, vous pouvez le consulter : www.budos.fr

Imprimé par nos soins à la Mairie de BUDOS.